

QUAND LE SOLEIL BRILLE SUR

Le toit des étables se prête à merveille à l'installation de panneaux solaires. Si un tel investissement vous fait peur, vous pouvez aussi louer votre toit pour produire de l'électricité.

Le ciel est gris, mais le soleil brille sur le toit des étables de la ferme Leidenberg à Grosswangen (LU). Marcel et Priska Niffeler-Filliger exploitent ce domaine en plus de leur propre ferme depuis 2012, d'abord en communauté d'exploitation avec le propriétaire, puis en tant que fermiers depuis 2019.

Les toits des trois étables sont dotés de panneaux solaires couvrant une surface totale de 4 800 m². Ces panneaux appartiennent à une entreprise qui les a installés et qui paie un loyer au propriétaire. «Nous couvrons environ 55 pour cent de nos besoins avec cette énergie solaire», explique Marcel Niffeler. «Bien sûr, nous devons aussi payer l'électricité, mais elle coûte moins cher que celle du réseau.» Comme ils consomment plus de 100 000 kW par an, ils peuvent choisir eux-mêmes leur fournisseur sur le marché libre, ce qui semble souvent

être un avantage. Cependant, tout n'est pas si simple. «En achetant notre électricité sur le marché libre, nous devrions payer le prix fort à présent, suivant le contrat», explique le fermier. En effet, ce sont les prix sur le marché libre qui ont le plus augmenté suite à la pénurie d'électricité.

En plein soleil, l'installation photovoltaïque (IPV) a une puissance pouvant atteindre 500 kWc*. Pendant longtemps, le tarif de rachat était très bas. Mais depuis une année, il est devenu intéressant de réinjecter l'électricité produite par une IPV, estime Marcel Niffeler. Une famille paysanne a aussi tout intérêt à louer le toit de ses étables pour une telle installation. Ceux qui hésitent à investir dans une IPV peuvent donc profiter du doublement de l'option du *contracting*: revenu locatif sur le toit et électricité solaire généralement moins chère.



* kWc = kilowatt-crête. Un kWc correspond à 1 000 kWh.

LE TOIT DE L'ÉTABLE

L'exploitation des Niffeler compte 140 vaches laitières des races Braunvieh, Holstein et Red Holstein. En outre, la famille élève son propre jeune bétail et détient quelque 600 truies à l'engrais. L'exploitation comprend aussi 78 ha de terres. Par «exploitation», Marcel Niffeler entend aussi bien la sienne que celle qu'il loue. La quasi-totalité des aliments nécessaires aux vaches (sauf les aliments concentrés) et un tiers de ceux nécessaires aux porcs est produite sur ces terres.

C'est sur l'exploitation familiale, située à proximité, que sont élevés les veaux des vaches laitières. En outre, Priska tient un magasin de ferme d'un genre particulier. Outre de la viande, des œufs et du sirop fait maison, elle vend surtout des articles de décoration et de cadeaux (cf. p. 17). Elle les fabrique elle-même à partir des matériaux les plus divers comme l'argile, la pierre, le béton et le métal.

La famille, qui compte également trois garçons âgés de 10 à 13 ans, est assurée chez Agrisano depuis trois générations. Tous les deux ou trois ans, elle demande un entretien de conseil à l'agence régionale rattachée à la Chambre lucernoise d'agriculture. Ce que Marcel apprécie particulièrement chez Agrisano, c'est le conseil compétent et les connaissances agricoles des conseillères et conseillers.

Marcel est sûr de la rentabilité de son IPV. «Nous sommes en tout cas intéressés à doter d'une IPV le toit de notre propre exploitation. Mais pour l'instant, nous avons d'autres priorités. En effet, une IPV n'est pas un investissement à prendre à la légère», conclut l'agriculteur.

Pour en savoir plus
 sur le conseil en assurances:

